

13/12/2024

## Le projet de requalification urbaine et environnementale de l'autoroute A7, dans la traversée de Valence, est lancé

Ce 13 décembre s'est tenue la réunion du comité de pilotage du projet de requalification urbaine et environnementale de l'autoroute A7 dans la traversée de Valence (Drôme), en présence de Thierry Devimeux, préfet de la Drôme, Nicolas Daragon, maire de Valence, président de Valence Romans Agglo et vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Marie-Pierre Mouton, présidente du département de la Drôme, Marlène Mourier, maire de Bourg-lès-Valence et vice-présidente de Valence Romans Agglo (représentée par ses adjointes Dominique Gential et Eliane Guillon), et Nicolas Notebaert, président de VINCI Autoroutes. Le programme d'aménagement de l'infrastructure, présenté à cette occasion, vise à améliorer le cadre de vie et favoriser les mobilités douces. D'un montant de 32 millions d'euros, il sera financé à hauteur de 71,8% par VINCI Autoroutes, concessionnaire et maître d'ouvrage, et le montant restant par les collectivités territoriales parties prenantes du projet.



De gauche à droite : Eliane Guillon, Dominique Gential, Marie-Pierre Mouton, Thierry Devimeux, Nicolas Daragon et Nicolas Notebaert  
© photothèque VINCI Autoroutes

## La résolution d'une problématique ancienne

Construite à la fin des années 60, l'A7 supporte un trafic important (75.000 véhicules/jour en moyenne, dont 20% de poids lourds, et jusqu'à 180.000 les jours de fort trafic) qui occasionne des nuisances pour les riverains. Dans cette zone urbanisée, l'autoroute est également perçue comme un élément de coupure du territoire. Au regard de cette problématique, les services de l'Etat (DDT 26), la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le conseil départemental de la Drôme, Valence Romans Agglo, la ville de Valence, la ville de Bourg-lès-Valence et VINCI Autoroutes (ASF) ont conçu, en concertation, un programme d'aménagement qui vise à améliorer le cadre de vie et favoriser les mobilités douces.

## Une solution cofinancée, efficiente et pragmatique

Dans le cadre des études et des comités techniques qui se sont tenus depuis 2021, le comité de pilotage a retenu une solution :

- **cofinancée** : l'investissement, d'un montant de 32 millions d'euros, sera financé à hauteur de 71,8% par VINCI Autoroutes, concessionnaire de l'A7 et maître d'ouvrage de l'opération, et le montant restant par les collectivités locales (Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département de la Drôme, Valence Romans Agglo).
- **efficiente**, avec la construction et la requalification de 15 000 m<sup>2</sup> de murs anti-bruit, l'amélioration et l'élargissement de franchissements pour modes doux (tels que ViaRhôna) par-dessus l'A7, ou encore la réalisation d'un brise-vue et d'un auvent le long du quai fluvial qui jouxte l'autoroute ;
- **ambitieuse et pragmatique** : réalisé sous fortes contraintes d'exploitation, compte tenu de la densité du trafic à cet endroit, le projet de requalification, dont l'échéance contractuelle de livraison est prévue à 5 ans à compter de la signature de la convention de financement, offrira aux riverains de l'infrastructure de premières réalisations visibles dès début 2026.

Pour Nicolas Notebaert, « VINCI Autoroutes est fier de jouer ainsi son rôle de partenaire de la transformation environnementale des infrastructures de transport dans les territoires ».

### Contact presse :

Nelly DESTÈVE, nelly.desteve@vinci-autoroutes.com, 06 30 48 64 26

Samuel BEAUCHEF, samuel.beauchef@vinci-autoroutes.com, 06 12 47 58 91

### À propos de VINCI Autoroutes

VINCI Autoroutes finance, conçoit, construit et exploite des autoroutes en France. Ses équipes accompagnent chaque jour plus de 2,5 millions de clients - et jusqu'à 4 millions l'été - sur son réseau de 4 443 km, géré par les sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escota, Arcour et Arcos. Ses 5 500 collaborateurs ont pour principale mission d'assurer en toutes circonstances la viabilité et l'entretien du réseau, la sécurité de ses utilisateurs et la continuité du service public autoroutier. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Face à l'urgence climatique, VINCI Autoroutes se mobilise pour transformer l'autoroute, indispensable à la desserte et à l'activité économique et sociale des territoires, en infrastructure bas carbone, conformément à la stratégie nationale de décarbonation des mobilités.

Chiffres clés : réseau de 4 443 km d'autoroutes - 181 aires de services - 266 aires de repos - 344 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application, le site VINCI Autoroutes, Facebook, X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes ou par téléphone au 3605 (service clients accessible 24h/7 - service gratuit + prix d'appel).